

CAPL MUTATION du 23 juin 2010 - FILIERE FISCALE Catégorie C compte-rendu

Etaients présents pour FO-DGFIP 95

Christine ETANCELIN (titulaire) Valérie HUSSON (expert)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de PV
2. Affectations au 01/09/2010

Une liminaire a été lue par FO-DGFIP (ci-dessous)

Suite aux liminaires lues par les OS, M LESTAVEL a convenu du déficit d'agents de la catégorie C (-7 au niveau du Val d'Oise) aggravé par les départs de ceux qui viennent d'être reçus au concours externe de contrôleur. En effet, ceux-ci n'ont pas été pris en compte dans le mouvement du 01/09/2010 puisque les résultats viennent juste d'être publiés : ce qui ramène le déficit d'agents C à -12 au 01/09/2010.

1. le PV n'a pas été soumis au vote (oubli).

2. Affectations

L'examen des affectations sur chaque site du département n'a fait l'objet d'aucune observation particulière : les agents ayant été affectés sur leur 1er ou 2nd voeu ou en respectant les règles de l'ancienneté.

Dans la mesure du possible, les agents qui ont vu leur poste supprimé ont été réaffecté soit sur la même structure en surnombre soit sur la même résidence (priorité oblige !).

Sur les problèmes soulevés par les OS concernant les SIE un peu mis à l'écart depuis la mise en place des SIP, M LESTAVEL rétorque que la direction est bien consciente de la « conjonction de difficultés » que ces services rencontrent. Toutefois, il met l'accent sur l'aide apporté par la division de la fiscalité des professionnels (fiches techniques, aides ponctuelles etc...). Cependant celle-ci ayant été rapatriée au MONTAIGNE, l'appui technique qu'elle apportait aux 3 SIE de CERGY devient plus problématique.

En effet, il ne faut pas oublier les bouleversements survenus dans les SIE par la mise en place de GESPRO, des téléprocédures sur OPALE V3, du remplacement de la TP par les 3 taxes CFE, TASCOM et CVAE qui ont généré une surcharge de travail et un ralentissement du traitement des dossiers.

De plus, en avant-première, M LESTAVEL nous a informé de la mise en place, à compter de septembre 2010 par la formation professionnelle, de stages compta/caisse à destination des nouveaux agents ainsi que le déploiement de suppléants à la compta.

En conclusion, M LESTAVEL a rappelé que ce mouvement local des C serait réexaminé lors du mouvement local des contrôleurs afin de pouvoir réagir au mieux face aux postes vacants.

CAPL de MUTATION 2010 - FILIERE FISCALE

Catégorie C

déclaration liminaire

Suite au mouvement national de mutation particulièrement catastrophique pour la catégorie C au titre de l'année 2010, FO-DGFIP a remis à la centrale une pétition recueillant plusieurs milliers de signatures lors de la dernière CAPN.

Force est de constater qu'au niveau local, la situation n'est guère meilleure.

Selon les documents de travail fournis pour cette CAPL mutation, tous les sites du département sont déficitaires en nombre d'agent C.

Voilà la contrepartie de la politique de suppressions d'emplois mise en place depuis plusieurs années.

FO-DGFIP filière fiscale 95 a toujours dénoncé le fait que la catégorie C était la cible privilégiée des suppressions de postes d'où une très nette dégradation des conditions de travail. Cela motive, il est vrai, pour passer les concours des grades supérieurs qui sont à peine moins touchés!

Le résultat se fait sentir : de plus en plus de départs et de moins en moins d'arrivée.

Le Val d'Oise ne serait-il pas un département attractif? Avec ses passages en SIP, ses fusions et réorganisations continues, etc...

Toutefois, il est à noter l'effort effectué par la Direction d'affecter les agents sur leurs premiers vœux. Cependant, gardons toujours à l'esprit, que si ces vœux sont au choix de l'agent, la demande initiale est parfois faite à la suite d'une suppression du poste, d'un mécontentement généré par les surcharges de travail et la pression exercée par les chefs de services.

FO DGFIP filière fiscale 95 tient à réaffirmer son opposition aux suppressions d'emplois et ne peut qu'espérer qu'un mouvement complémentaire important d'agents de la catégorie C vienne enfin combler les postes vacants du département.

Retrouvez les Informations sur le site FO DGFIP 95

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/095/>